

Le statut socio-économique : Construction d'un indice utile pour la gestion sociale

Socio-economic Status: The Construction of an Indicator Useful in Social Management

Micheline MAYER-RENAUD

Volume 20, Number 1, Spring 1988

La sociologie hors université

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001485ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001485ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

MAYER-RENAUD, M. (1988). Le statut socio-économique : Construction d'un indice utile pour la gestion sociale. *Sociologie et sociétés*, 20(1), 47-59.
<https://doi.org/10.7202/001485ar>

Article abstract

To distribute social service resources fairly among the different geographical sectors, one must take into consideration the unequal needs of the populations which inhabit them. The level of poverty or wealth of the populations of the different sectors constitute one of the relevant indicators of needs in social services, if one is to be guided by the abundant literature demonstrating the relationship between socio-economic status and different psycho-social problems. This paper describes the method of construction of an indicator for socio-economic status which makes it possible to qualify the different census sectors of the urban regions in Quebec. This indicator was used as a management tool in a Centre de services sociaux.

Le statut socio-économique: Construction d'un indice utile pour la gestion sociale¹.



MICHELINE MAYER-RENAUD

Le choix des critères de répartition des ressources ou des budgets de services sociaux entre les différentes régions de la province ou entre les différents secteurs d'une même région constitue toujours un problème épineux de gestion sociale. On peut être tenté de baser cette répartition sur les statistiques de consommation des services ou des ressources, en présumant que les volumes différents de clientèles des secteurs traduisent les besoins différents de leur population. Cette hypothèse repose cependant sur des bases fragiles. Il peut en effet y avoir absence de clientèles dans certains secteurs parce que, justement, il y a absence de services, alors que d'autres secteurs possèdent un grand volume de clientèles grâce aux ressources abondantes qu'ils peuvent offrir. Cette hypothèse, à la limite, peut donc nous amener à considérer comme bien pourvue une région à faibles ressources et à grands besoins, puisque ces besoins ne peuvent y être révélés par la consommation de ressources.

Pour éviter ce piège, on doit se tourner vers des prédictors de besoins de la population des régions. Il s'agit alors de définir les caractéristiques des populations qui suscitent ou manifestent un besoin plus grand de services.

À cause des relations maintes fois observées entre le niveau de pauvreté des populations et l'incidence de leurs problèmes psychosociaux, le statut socio-économique peut être considéré comme l'un des indicateurs pertinents de besoins en services sociaux. C'est dans cette perspective qu'un indice de statut socio-économique a été construit pour servir d'instrument de gestion sociale dans la région de Montréal.

1. LE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE COMME INDICATEUR DE BESOINS

La relation entre la pauvreté et l'incidence d'un ensemble de problèmes sociaux a été maintes fois démontrée dans les recherches.

On a par exemple constaté que, dans son ensemble, la clientèle des Centres de services sociaux est généralement issue des couches défavorisées de la population. Ainsi, alors qu'environ

1. Cet article est basé sur le rapport de recherche suivant: Micheline Mayer-Renaud, avec la collaboration de Monique Berthiaume et Jean Renaud, *la Distribution de la pauvreté et de la richesse dans les régions urbaines du Québec: portrait de la région de Montréal*, CSSMM, 1986, 109 p. + Annexes + carte.

13 % des familles du Québec vivent sous le seuil de la pauvreté, c'est le cas de plus de 40 % de l'ensemble des bénéficiaires du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain¹, et probablement des autres centres de services sociaux du Québec. De même, les familles qui demandent un placement de leurs enfants dans une famille d'accueil parce qu'ils ne peuvent ou ne veulent plus s'en occuper sont, dans plus de 60 % des cas, sous le seuil de la pauvreté². De la même façon, les mauvais traitements infligés aux enfants ont plus de chance de survenir en milieu défavorisé, comme le révèlent les statistiques québécoises³ et montréalaises⁴. Les enfants subissant des mauvais traitements par négligence sont tout particulièrement caractérisés par leur pauvreté: ils appartiennent aux familles «les plus pauvres parmi les pauvres»⁵ comme le concluent les recherches effectuées en Amérique du Nord et en Europe⁶. Les personnes âgées qui requièrent des services sociaux sont aussi parmi les plus défavorisées de leur groupe⁷. Plusieurs recherches démontrent aussi la relation entre la pauvreté et plusieurs problèmes de santé mentale ou physique. On peut en conclure, avec une très faible chance de se tromper, que la pauvreté d'un secteur augmente de façon significative les chances que ce secteur manifeste plusieurs types de problèmes sociaux ou de santé qui requièrent des services. Certains types de problèmes échappent cependant à cette règle: l'exemple le plus connu concerne les problèmes de stérilité motivant les demandes d'adoption. Si l'on considère cependant l'ensemble des problèmes pour lesquels les centres de services sociaux offrent des services, on constate que ceux qui ne sont pas situés dans une problématique de pauvreté demeurent l'exception. Ainsi, le niveau de pauvreté d'un secteur devient un prédicteur valable de l'intensité de la plus grande partie des problèmes que l'on y observera, et donc de l'ampleur de ses besoins conséquents en services.

Pour qualifier les secteurs géographiques en fonction de leur niveau de pauvreté, les recherches se basent généralement sur des indicateurs reliés au revenu familial. En fait, le réflexe le plus répandu consiste à évaluer la proportion de familles vivant sous le seuil de la pauvreté. Cette mesure simplifie en fait la réalité en ramenant les différents niveaux de pauvreté ou de richesse à la dichotomie entre pauvres et non pauvres. Cette solution permet effectivement d'identifier des îlots de pauvreté mais elle a le défaut de ne reconnaître comme pauvres que les familles vivant dans une extrême pauvreté. Ainsi, les familles qui ont un revenu leur permettant à peine de franchir le cap du seuil de la pauvreté se retrouvent dans la même catégorie que les familles de statut moyen ou élevé. De plus, comme toutes les mesures axées uniquement sur le revenu, cette mesure ne permet pas de traduire les différentes facettes de la pauvreté. En effet, la pauvreté ne se limite pas à un faible pouvoir d'achat. Elle s'accompagne d'un ensemble de privations qui ont trait aux connaissances, au pouvoir, au confort: faible scolarité, faibles qualifications professionnelles, risques plus grands de chômage, logement insalubre... Parallèlement, la richesse comporte aussi plusieurs facettes qui dépassent les considérations purement financières: possibilités d'emploi et de scolarisation plus intéressantes, conditions de vie plus saines, loisirs abondants, relations sociales et professionnelles utiles...

Comparativement à la mesure dichotomique du seuil de pauvreté, l'indice de statut socio-économique a l'avantage de rendre compte des caractères multidimensionnel et relatif de la pauvreté ou de la richesse des secteurs géographiques.

2. L'INDICE DE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE: MÉTHODE DE CONSTRUCTION

L'indice de statut socio-économique sera construit à partir d'une analyse factorielle des données du recensement de 1981 pour les zones métropolitaines du Québec⁸. L'indice permettra de synthétiser le contenu des deux facteurs de statut socio-économique qui comme on le verra plus loin, émergent de l'analyse des critères de répartition spatiale de la population en milieu urbain.

A. L'ÉCOLOGIE FACTORIELLE

L'écologie factorielle est une orientation de l'écologie sociale qui base ses études sur l'analyse factorielle⁹. La plus ancienne étude d'écologie factorielle a été réalisée dans la ville

de Chicago en 1936¹⁰. Elle a été suivie entre autres d'une analyse de 93 villes américaines en 1942¹¹. Ce n'est cependant qu'au milieu des années cinquante que l'écologie factorielle est devenue l'orientation privilégiée des études écologiques suite au développement des possibilités d'analyse informatique et à l'élaboration de modèles de répartition spatiale de la population des régions métropolitaines.

L'écologie factorielle permet de traiter l'ensemble des statistiques d'un recensement afin de dégager les dimensions en fonction desquelles les habitants des milieux urbains sont regroupés. Ces dimensions correspondent probablement aux critères qui fondent les comportements résidentiels de la population en région urbaine.

Les résultats de ces études, qu'elles soient effectuées aux États-Unis ou au Canada, identifient systématiquement trois critères de différenciation spatiale en milieu urbain, soit: le statut socio-économique, le cycle de vie familiale et l'identité ethnique¹². Ces résultats impliquent que les quartiers d'une ville se distinguent par leur niveau de pauvreté ou de richesse, par la présence de familles avec enfants ou de personnes seules, et par l'existence ou non d'immigrants ou de groupes ethniques. Il est probable que ces bases de différenciation traduisent les critères qui guident le choix volontaire ou non d'un lieu de résidence à l'intérieur de l'espace urbain.

On peut en effet imaginer que la condition socio-économique d'un ménage ou d'une famille oriente ou limite son choix. Si les personnes riches peuvent se permettre d'habiter des maisons cossues dans des secteurs où ils peuvent voisiner d'autres personnes d'un rang social élevé, l'ouvrier devra, lui, se loger dans les quartiers plus modestes où le coût des logements est accessible à ses moyens financiers. Les zones de pauvreté ou de richesse résulteraient alors du regroupement de ménages ou de familles de statut socio-économique semblable.

De même, l'étape du cycle de vie fait probablement varier les exigences en matière de logement. Les quartiers comportant des tours d'habitation doivent attirer davantage les célibataires, les jeunes ménages sans enfant et les personnes âgées, alors que les secteurs de maisons unifamiliales ou de logements spacieux sont susceptibles de convenir davantage aux familles avec enfants.

Enfin, on observe une tendance au regroupement chez plusieurs groupes ethniques qui peut être interprétée dans la même perspective: la possibilité de parler sa langue maternelle, de voisiner ses parents ou ses amis et de fréquenter les restaurants et les boutiques répondant à ses préférences culturelles, pousse probablement les membres de certains groupes ethniques à se rassembler dans des secteurs particuliers.

Ces trois dimensions semblent donc présider à l'adéquation entre les besoins en matière de logement et les capacités de les satisfaire, ce qui expliquerait la formation de quartiers ayant une certaine homogénéité interne.

Posèze et Carlos¹³, dans la lignée des études américaines, ont réalisé une analyse factorielle sur les vingt-deux agglomérations urbaines du Canada avec l'ensemble des données du recensement de 1971. Toutes les données de recensement de ces zones urbaines ont été insérées dans une analyse factorielle unique pour vérifier l'hypothèse selon laquelle la localisation résidentielle dans les villes du système urbain est guidée par certains processus «universels», ceux-ci se manifestant de façon identique dans toutes les villes. Cette hypothèse était d'autant plus plausible que les écologies factorielles menées dans les villes nord-américaines débouchaient en général sur les mêmes dimensions. Or, les résultats de cette recherche ont confirmé que les villes canadiennes peuvent être traitées comme un ensemble malgré leur diversité apparente. En effet, l'analyse a démontré l'existence de six facteurs de répartition spatiale qui peuvent être regroupés sous les trois rubriques classiques, soit le statut socio-économique, le cycle de vie familiale et l'identité ethnique. Le caractère universel des dimensions socio-économiques et de cycle de vie familiale est démontré par le très faible pourcentage de variance entre les villes comparativement au pourcentage de variance existant entre les secteurs appartenant aux mêmes villes. La dimension ethnique se démarque des deux premières en n'influençant pas la localisation résidentielle de toutes les villes: certaines villes comportent en effet très peu d'immigrants ou de groupes ethniques minoritaires.

Nous avons, pour notre part, réalisé une analyse factorielle des données du recensement de 1981 concernant les zones métropolitaines du Québec et nous avons construit un indice de statut socio-économique pour refléter le plus fidèlement possible le contenu du facteur socio-économique qui a émergé de l'analyse.

B. ÉCOLOGIE FACTORIELLE DES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1981

L'analyse factorielle a été réalisée avec 92 micro-variables issues des statistiques de recensement des 863 secteurs de recensement des régions urbaines du Québec, soit Chicoutimi-Jonquière, Québec, Trois-Rivières, Montréal et Sherbrooke. Ces secteurs regroupent en moyenne une population de 4 363 habitants.

Tableau 1
Solution factorielle retenue
(rotation quartimax)

	Facteurs 1	Facteurs 2	Facteurs 3	Facteurs 4	Facteurs 5	Facteurs 6	Facteurs 7
Taille population 1981	,54489						
Sexe masculin				-,35940			,30640
Âge: 0 à 4 ans	,80118				,44266		
Âge: 5 à 9 ans	,89686						
Âge: 10 à 14 ans	,87461						
Âge: 15 à 19 ans	,53825				-,60047		
Jeunes ménages	-,51222						,55089
Âge: 25 à 34 ans					,80152		,39738
Âge: 35 à 44 ans	,75343						
Âge: 45 à 54 ans					-,81764		
Âge: 55 à 64 ans	-,76695				-,36879		
Âge: 65 à 69 ans	-,81808						-,42306
Âge: 70 ans et plus	-,71086						-,49011
Personnes célibataires	-,74150						,34461
Personnes mariées	,90018						
Personnes veuves	-,75985						-,43577
Langue maternelle: anglaise		-,45008	,46986			,70615	
Langue maternelle: française			-,82388			-,43859	
Origine ethnique: britannique		-,38358	,30039			,79215	
Origine ethnique: française			-,83994			-,41132	
Origine ethnique: autre			,93548				
Lieu de naissance: prov. de résid.			-,92062				
Lieu de naissance: États-Unis		-,56087					
Lieu de naissance: autre Amérique			,52364				
Lieu de naissance: Royaume-Uni		-,47006				,71972	
Lieu de naissance: autre Europe			,90239				
Lieu de naissance: Asie			,65043				
Période d'immigration: 1945 à 1964			,87474				
Période d'immigration: 1965 à 1978			,93019				
Période d'immigration: 1979 à 1981			,64378				
Scolarité: élémentaire	-,43883	,77413					
Scolarité: secondaire	,50953	,54325	-,36201				
Scolarité: universitaire		-,89582					
Plus d'une salle de bains	,65684	-,61681					
Époux-épouses: enf. non à la maison	-,56970						-,44724
Époux-épouses: sans enfant	-,55974			,30183	,45722		,33496
Logements loués	-,85404						
Duplex ou maison appartements	-,81700						
Maison simple	,82683						
Duplex		,33970		,43310			
Maison appart. 5 étages ou +	-,46426	-,37252					
Ménages d'une personne	-,91711						
Ménages de 2 personnes	-,49692			,53809			

Ménages de 3 personnes	,81744			
Ménages de 4 à 5 personnes	,96607			
Ménages comprenant aucune famille	-,94231			
Familles monoparentales	-,66637	,37012		
Enfants à la maison: moins de 6 ans	,42967			,79429
Enfants à la maison: 6 à 14 ans	,66030			
Enfants à la maison: 15 à 17 ans				-,57867
Enfants à la maison: 18 à 24 ans	-,40600			-,70410
Hommes: occupés	,67338	-,32620		,40460
Hommes: en chômage	-,44947	,36471		
Femmes: occupées		-,50480	,38414	,47170
Femmes: en chômage				,42098
Professions: A	,32147	-,82302		
Professions: B		-,68039		
Professions: C		-,77437		
Professions: D		-,60024		
Professions: E				,69611
Professions: F	,32368	-,39082		
Professions: G	-,37116	,30942		-,41865
Professions: H				
Professions: I		,64112		
Professions: J		,78672	,32684	
Professions: K	,40337	,52055		
Professions: L		,65610		
Revenu des hommes: moins de 2 000 \$			-,43917	-,33767
Revenu des hommes: 2 000 \$ à 3 999 \$	-,60381		-,40282	
Revenu des hommes: 4 000 \$ à 5 999 \$	-,67762		-,36989	
Revenu des hommes: 10 000 \$ à 14 999 \$,67106		
Revenu des hommes: 15 000 \$ à 19 999 \$,57322		,52911
Revenu des hommes: 20 000 \$ à 24 999 \$,67622			,36137
Revenu des hommes: 25 000 \$ et plus	,47921	-,80925		
Revenu des femmes: moins de 1 000 \$,55739			
Revenu des femmes: 1 000 \$ à 1 999 \$,43315			
Revenu des femmes: 2 000 \$ à 2 999 \$				
Revenu des femmes: 3 000 \$ à 3 999 \$	-,35280	,46194		-,31097
Revenu des femmes: 4 000 \$ à 5 999 \$	-,58510	,42066		-,36626
Revenu des femmes: 8 000 \$ à 9 999 \$,42012	,30629	
Revenu des femmes: 10 000 \$ à 14 999 \$,34200			,64024
Revenu des femmes: 15 000 \$ et plus		-,82057		
Revenu familial: moins de 5 000 \$	-,36597	,43728		-,31933
Revenu familial: 5 000 \$ à 9 999 \$	-,62113	,49391		-,38096
Revenu familial: 10 000 \$ à 14 999 \$	-,55237	,50683		
Revenu familial: 15 000 \$ à 19 999 \$,68604		
Revenu familial: 25 000 \$ à 29 999 \$,55190			,39662
Revenu familial: 30 000 \$ à 39 999 \$,66583	-,34003		,36406
Revenu familial: 40 000 \$ et plus		-,84256		
Nbre moyen de personnes par famille	,84588			-,30384
Nbre moyen de pièces par logement	,76757	-,39071		
Nbre moyen de personnes par pièce	,36784	,68458		
Variable bidon				

Professions:

- A = Directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé
- B = Enseignants et personnel assimilé
- C = Professions techniques, sociales, religieuses, artistiques et personnel assimilé
- D = Médecine et santé
- E = Employés de bureau et travailleurs assimilés
- F = Travailleurs spécialisés dans la vente
- G = Travailleurs spécialisés dans les services
- H = Professions primaires
- I = Travailleurs des industries de transformation
- J = Usineurs, travailleurs des domaines connexes et travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits
- K = Travailleurs du bâtiment
- L = Personnel d'exploitation des transports

Les variables intégrées dans l'analyse sont: le sexe, l'âge, l'état matrimonial, la langue maternelle, l'origine ethnique, le lieu de naissance, la période d'immigration, le niveau de scolarité, les logements privés occupés, les ménages privés, les familles dans les ménages, l'activité sur le marché du travail, les groupes professionnels et le revenu. Les micro-variables utilisées pour l'analyse sont les catégories de ces variables exprimées en pourcentages. L'une des catégories de chacune des variables a été retranchée pour éviter la redondance.

Une analyse factorielle avec rotation orthogonale quartimax a été effectuée sur l'ensemble des données. La solution factorielle en 7 facteurs a été retenue comme étant la plus signifiante et la plus simple (Tableau 1). Cette solution factorielle permet d'identifier les trois volets généralement décrits dans les écologies factorielles réalisées en Amérique du Nord, soit le cycle de vie familiale (3 facteurs représentant 34,3 % de la variance totale), le statut socio-économique (2 facteurs, 23,3 % de la variance) et le statut ethnique (2 facteurs, 11,1 % de la variance).

Le statut familial et le cycle de vie sont reflétés par le premier, le cinquième et le septième facteurs. Le premier facteur marque une opposition entre les secteurs de recensement ayant une forte proportion de ménages familiaux avec de jeunes enfants (moins de 15 ans) et ceux qui comportent une forte proportion de ménages non familiaux ou de familles époux-épouses sans enfant. L'opposition est donc centrée sur la présence ou l'absence des enfants. Le cinquième facteur révèle une opposition entre les secteurs familiaux, selon leur étape du cycle de vie familiale: les secteurs comportant un pourcentage élevé de jeunes couples (25 à 34 ans) avec ou sans enfants s'opposent à ceux qui comportent un pourcentage élevé de couples plus âgés (45-65 ans) avec des adolescents ou des enfants plus vieux à la maison. Le septième facteur constitue une nouvelle dimension de la répartition spatiale propre aux années 80. Il marque une opposition quant à l'âge des ménages sans enfant. Les secteurs s'y distinguent selon qu'ils ont un fort pourcentage de jeunes adultes et de célibataires, ou selon qu'ils ont un fort pourcentage de personnes âgées et de veufs ou veuves. On peut donc considérer que les secteurs géographiques de résidence se distinguent entre eux selon qu'ils sont composés de familles avec ou sans enfants, jeunes ou vieux, ou de personnes hors-famille jeunes ou vieilles.

Le statut ethnique définit le troisième et le quatrième facteurs. Le troisième facteur oppose les secteurs selon qu'ils comportent ou non des immigrants alors que le quatrième facteur reflète une réalité très québécoise, soit l'opposition entre secteurs francophones et secteurs anglophones.

Le statut socio-économique se traduit dans les deuxième et quatrième facteurs. Pour clarifier les oppositions marquées par le revenu, la profession et la scolarité, il faut analyser le contenu des deux facteurs simultanément. L'analyse révèle en fait une opposition spatiale entre les secteurs ouvriers (les cols bleus) et les secteurs de bourgeoisie à l'aise (les cadres) et une autre opposition spatiale entre la classe moyenne (les cols blancs) et les défavorisés caractérisés par les plus faibles revenus. En effet, les deux facteurs opposent des groupes de revenus et de professions qui se retrouvent, par ce processus, classés en quatre catégories que l'on peut identifier comme le statut bas (les niveaux les plus bas de revenus et de professions), le statut le plus élevé (les niveaux les plus élevés de revenus et les professions de cadre), et, entre ces deux extrêmes, deux niveaux intermédiaires que l'on peut qualifier de moyen-bas et moyen-haut. L'opposition qui se manifeste sur la scolarité ressort surtout dans le deuxième facteur entre les secteurs ayant un fort pourcentage de scolarité universitaire et ceux ayant plutôt un fort pourcentage de scolarité élémentaire ou secondaire. Cette observation concernant la variable scolarité peut découler de la possibilité de niveaux de scolarité variables rattachés à plusieurs des professions définies par Statistique Canada.

La solution factorielle obtenue permet d'identifier des facteurs socio-économiques dont le contenu est fort semblable à celui qu'ont obtenu nos prédécesseurs¹⁴. Ces facteurs suggèrent que les individus de statut élevé et les individus de statut bas n'ont pas tendance à habiter dans les mêmes secteurs de recensement. En fait, seuls les individus de statuts socio-économiques adjacents semblent avoir tendance à cohabiter. La distance sociale se traduirait ainsi par une distance spatiale et, inversement, la proximité sociale par une proximité spatiale.

L'indice de statut socio-économique doit donc tenir compte de cette correspondance entre proximité sociale et proximité spatiale.

C. CONSTRUCTION DE L'INDICE

Un indice de statut socio-économique a été construit à partir d'un modèle qui rend compte de la correspondance entre proximité sociale et proximité spatiale.

Dans un premier temps, les quatre variables les plus significatives pour définir les deux facteurs socio-économiques ont été retenues. Ce sont: le revenu familial, le revenu total des hommes, la profession et la scolarité. Pour chacune de ces variables ont été identifiés les quatre niveaux ou strates qui s'opposent dans les facteurs et la représentation moyenne dans les secteurs de ces niveaux ou strates (Tableau 2). On peut par exemple constater, à la lecture du tableau 2, que la solution factorielle a regroupé les familles ayant des revenus de 40 000 \$ et plus, puis les familles avec revenus de 25 000 \$ à 39 999 \$, puis celles avec des revenus de 10 000 \$ à 24 999 \$, et enfin celles avec des revenus de moins de 10 000 \$; ceci nous a amené à considérer comme «haut» le premier niveau de revenu familial et respectivement comme «moyen-haut», «moyen-bas» et «bas» les autres niveaux.

Tableau 2
Définition des niveaux socio-économiques

Variables	Niveaux				TOTAL
	Haut	Moyen-Haut	Moyen-bas	Bas	
Revenu familial	40 000 \$ et plus	25 000 \$-29 999 \$ 30 000 \$-39 999 \$	10 000 \$-14 999 \$ 15 000 \$-19 999 \$ 20 000 \$-24 999 \$	Moins de 5 000 \$ 5 000 \$-9 999 \$	
% moyen pour les 863 S.R.	15,815	27,852	39,155	16,714	100
Revenu total des hommes	25 000 \$ et plus	20 000 \$-24 999 \$	10 000 \$-14 999 \$ 15 000 \$-19 999 \$	Moins de 2 000 \$ 2 000 \$-3 999 \$ 4 000 \$-5 999 \$ 6 000 \$-9 999 \$	
% moyen pour les 863 S.R.	18,201	12,386	32,844	36,221	100
Profession	Médecine et santé Prof. Tech. Soc... Enseignants ² Directeurs ³	Vente Bureau ⁴ ...	Transport ⁵ Bâtiment ⁶ Usineurs ⁷ ... Ind. Transf. ⁸	Professions primaires Services	
% moyen pour les 863 S.R.	26,689	29,397	23,505	13,351	93 ⁹
Scolarité	Universitaire	Post-secondaire	Secondaire	Élémentaire	
% moyen pour les 863 S.R.	16,931	19,740	38,189	25,139	100

1. Professions techniques, sociales, religieuses, artistiques et personnel assimilé.
2. Enseignants et personnel assimilé.
3. Directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé.
4. Employés de bureau et travailleurs assimilés.
5. Personnel d'exploitation des transports.
6. Travailleurs du bâtiment.
7. Usineurs, travailleurs des domaines connexes et travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits.
8. Travailleurs des industries de transformation.
9. La somme des moyennes ne donne pas 100 % car les catégories «autres professions» et «professions sans objet» ne font pas partie du tableau.

Un modèle théorique a ensuite été conçu pour représenter les 16 profils possibles de cohabitation de ces niveaux (Tableau 3). Dans ce modèle, la valeur « + » représente un secteur qui contient une proportion plus élevée que la moyenne des secteurs d'un niveau de statut donné. À l'inverse, la valeur « - » représente une proportion inférieure à la moyenne. Par exemple, le profil 1 attribue un « + » au niveau haut et un « - » aux autres niveaux moyen-haut, moyen-bas et bas. Si on l'applique à la variable de revenu familial, ce profil correspondrait aux secteurs qui ont un pourcentage plus élevé que la moyenne des secteurs de familles de revenu élevé, et un pourcentage plus faible que la moyenne de familles des autres niveaux de revenu (moyen-haut, moyen-bas et bas). De même, le profil 2 (haut: +, moyen-haut: +, moyen-bas: - et bas: -), appliqué à la même variable, désignerait les secteurs qui ont un pourcentage plus élevé (que la moyenne des secteurs) de familles de niveaux de revenu haut et moyen-haut, et un pourcentage moins élevé (que la moyenne des secteurs) de familles de niveaux de revenu moyen-bas et bas.

Tableau 3
Strates socio-économiques

Profils	Haut	Moyen-haut	Moyen-bas	Bas
1	+	-	-	-
2	+	+	-	-
3	+	+	+	-
4	-	+	-	-
5	-	+	+	-
6	-	-	+	-
7	-	+	+	+
8	-	-	+	+
9	-	-	-	+
10	+	+	-	+
11	+	-	+	+
12	+	-	+	-
13	+	-	-	+
14	-	+	-	+
15	-	-	-	-
16	+	+	+	+

Ce sont les profils 1 à 9 qui représentent la notion de proximité sociale et spatiale. En effet, dans ces 9 profils, les strates qui se retrouvent simultanément surreprésentées dans les secteurs sont toujours socialement adjacentes. Parmi ces 9 profils, les profils 1 (+ - - -), 4 (- + - -), 6 (- - + -) et 9 (- - - +) définissent la proximité sociale et spatiale dans des termes extrêmes: ils impliquent que les secteurs regroupent surtout des individus de même statut socio-économique, donc de la plus forte proximité sociale possible.

Les profils 10 à 16 contredisent la notion de proximité sociale et spatiale. En effet, ils correspondraient aux secteurs où cohabiteraient deux strates socialement distantes en l'absence de la strate intermédiaire. Le cas le plus aigu se trouve au profil 13 (+ - - +): les niveaux haut et bas sont surreprésentés dans le secteur, alors que les deux niveaux intermédiaires y sont sous-représentés. Parmi les profils qui contredisent la notion, les profils 15 et 16 sont logiquement impossibles car ils impliqueraient un cumul de pourcentages dépassant 100.

L'application de ce modèle aux secteurs en a confirmé la validité (Tableau 4). En effet, les profils exprimant la notion de proximité sociale et spatiale (profils 1 à 9) regroupent au moins 85 % des secteurs de recensement: 95,4 % pour le revenu familial, 93,7 % pour le revenu total des hommes, 85 % pour la profession et 91,8 % pour la scolarité. Les profils 2, 5 et 8 qui marquent le plus clairement la cohabitation d'individus de niveaux socio-économiques adjacents sont les plus fréquents. Les profils 10 à 14 qui contredisent le modèle sont peu fréquents, surtout sur les deux variables de revenu et sur la variable de scolarité.

Tableau 4
Distribution des profils pour les variables socio-économiques

Profils	%			
	Revenu familial	Revenu total des hommes	Profession	Scolarité
1: + - - -	6,5	10,7	8,1	8,1
2: + + - -	23,5	15,9	20,4	14,6
3: + + + -	0,9	9,0	1,2	5,6
4: - + - -	6,4	0,7	3,7	0,7
5: - + + -	15,3	16,5	15,0	20,5
6: - - + -	4,8	3,5	10,7	1,3
7: - + + +	3,7	4,9	7,4	6,7
8: - - + +	31,4	20,6	15,5	19,3
9: - - - +	2,9	11,9	3,0	15,0
Sous-total	95,4	93,7	85,0	91,8
10: + + - +	0,2	0,5	3,0	0,3
11: + - + +	0,5	0,2	1,6	—
12: + - + -	1,3	1,4	2,0	0,8
13: + - - +	1,3	2,3	4,8	3,2
14: - + - +	1,3	1,9	3,6	3,8
Total	100,0 (858)	100,0 (859)	100,0 (862)	100,0 (862)

Pour créer l'indice de statut socio-économique, nous avons choisi, parmi les trois indicateurs qui présentaient le moins de cas non conformes au modèle, les indicateurs de revenu familial et de scolarité. Ces deux indicateurs ont l'avantage de refléter à la fois la dimension économique et la dimension sociale de la pauvreté et de la richesse. De plus, l'exclusion du troisième indicateur que constitue le revenu individuel fait perdre peu d'information compte tenu de la forte relation qu'il entretient avec le revenu familial.

Les profils 3 et 4 de même que les profils 6 et 7 ont été regroupés parce qu'ils traduisent des réalités semblables et qu'ils correspondent à une faible proportion de secteurs. Les profils deviennent donc deux échelles variant de 1 à 7, soit une échelle de revenu familial et une échelle de scolarité.

L'indice de statut socio-économique combine ces deux échelles de mesure en additionnant les scores obtenus par un secteur sur ces deux échelles. L'indice varie ainsi de 2 à 14. Dans les cas d'exception où l'information manquait sur l'un des deux indicateurs (revenu familial ou scolarité), nous avons estimé la valeur indéterminée à l'aide de l'équation de régression calculée entre les scores obtenus dans l'ensemble des secteurs pour les deux indicateurs.

Nous avons ensuite modifié la variation de l'échelle de 0 à 12, plutôt que de 2 à 14, pour traduire plus fortement la notion de défavorisation: la valeur 0 correspond alors à une défavorisation nulle et la valeur 12 à une défavorisation extrême.

L'indice a finalement été validé en mesurant son degré d'association avec les catégories des quatre variables retenues au départ comme les plus significatives pour définir les deux facteurs socio-économiques, soit le revenu familial, le revenu total des hommes, la profession et la scolarité. Les coefficients de corrélation multiple ne sont en aucun cas inférieur à 0,84. De même, l'ensemble des catégories des variables expliquent 85 % de la variance de l'indice.

3. QUELQUES RÉSULTATS

L'indice permet ainsi de situer sur une échelle continue, dont les pôles extrêmes sont la pauvreté et la richesse, l'ensemble des secteurs de recensement des régions urbaines du Québec à partir des données du recensement de 1981. La carte socio-économique de chacune des zones urbaines peut ainsi être dressée pour identifier la répartition de la pauvreté ou de

la richesse de sa population. Cette analyse a été effectuée pour la région desservie par le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, soit l'île de Montréal et l'île Jésus. Pour simplifier la présentation, les valeurs de l'indice ont été regroupées en cinq niveaux, soit les niveaux haut (valeurs 0,1,2), moyen-haut (valeurs 3,4,5), moyen (valeurs 6,7,8), moyen-bas (valeurs 9,10), et bas (valeurs 11,12).

Le tableau 5 présente une comparaison entre la distribution des secteurs de recensement de la région montréalaise (soit l'île de Montréal et l'île Jésus, ou la région administrative 6-A) et celle des secteurs de recensement des autres régions urbaines du Québec sur les valeurs de l'indice.

Tableau 5

Distribution de fréquence des secteurs de recensement de la région montréalaise et des autres régions urbaines du Québec sur les valeurs regroupées de l'indice de statut socio-économique (1981)

Niveaux de statut socio-économique	Région Montréal %	Reste du Québec %	Province de Québec %
Haut (0,1,2)	22,1	17,1	20,1
Moyen-haut (3,4,5)	17,0	27,6	21,2
Moyen (6,7,8)	16,8	29,6	21,9
Moyen-bas (9,10)	25,1	19,1	22,8
Bas (11,12)	19,0	6,5	14,0
Total	100	100	100

Le tableau 5 démontre que, dans l'ensemble du Québec, les secteurs de recensement se répartissent plutôt également entre les différentes valeurs regroupées de l'indice. La distribution des secteurs est cependant fort différente selon que l'on considère ceux de la région de Montréal ou ceux des autres régions urbaines du Québec. Dans la région montréalaise, on trouve en effet, toutes proportions gardées, plus de secteurs défavorisés que dans les autres régions urbaines du Québec (19,0 % vs 6,5 %) mais aussi plus de secteurs très favorisés (25,1 % vs 19,1 %). En fait, dans les autres régions urbaines du Québec, les secteurs de statut moyen sont les plus représentés alors que les secteurs de statuts extrêmes sont les moins nombreux. Dans le cas du Montréal métropolitain, on observe le phénomène inverse: les secteurs de statut moyen y sont les moins fréquents et les secteurs de statuts haut et moyen-bas y sont les plus nombreux. La région montréalaise semble donc abriter davantage les niveaux extrêmes de la pauvreté et de la richesse que les niveaux d'aisance moyenne. Cette région se caractérise donc par ses contrastes entre secteurs riches et secteurs pauvres, les secteurs de statut moyen s'y montrant plus discret que dans le reste du Québec.

Les analyses antérieures du statut socio-économique de la population de l'île de Montréal ont souvent fait mention d'une distribution de forme de T inversé de la pauvreté. Cette forme de distribution est toujours visible sur la carte du statut socio-économique de 1981. Cependant, on constate d'abord et avant tout une division évidente entre l'est et l'ouest de l'île. Ainsi, à l'est de l'Avenue du Parc, approximativement, les secteurs de recensement sont généralement défavorisés (statuts bas et moyen-bas), occasionnellement de statut moyen, et exceptionnellement favorisés (statuts haut et moyen-haut). À l'ouest de cette ligne de démarcation, on observe le phénomène contraire: les secteurs sont généralement favorisés (statuts haut et moyen-haut) et exceptionnellement défavorisés (statuts bas et moyen-bas). La ville de Laval, à première vue, est généralement assez favorisée (statut moyen-haut) mais comporte des secteurs marginaux présentant les autres niveaux de statut.

Le T inversé de la pauvreté sur l'île de Montréal s'étend comme auparavant selon un axe principal nord-sud et un axe secondaire est-ouest. Le couloir nord-sud regroupe des secteurs défavorisés entre la rue Bleury à l'ouest et une bordure dentelée qui atteint le boulevard Pie IX à l'est. Le couloir est-ouest longe les deux rives du canal Lachine jusqu'à la voie du Canadien National.

À l'extérieur du T inversé de la pauvreté, il existe plusieurs îlots de pauvreté nichés dans des zones plus aisées de l'île de Montréal et de l'île Jésus. Sur l'île de Montréal, certains secteurs défavorisés sont visibles dans la partie ouest, dans le quartier Côte-des-Neiges par exemple. Dans la partie est, il existe aussi certains secteurs défavorisés dans Rivière-des-Prairies et dans Pointe-aux-Trembles.

Dans la ville de Laval, on note aussi certains secteurs défavorisés, par exemple au sud du boulevard Saint-Martin et à l'ouest du boulevard des Laurentides.

De la même façon que l'on peut s'attacher à l'analyse de la répartition de la pauvreté, on peut s'intéresser à localiser les zones de richesse. Il existe en fait deux formes de concentration de secteurs favorisés. La première concentration concerne les secteurs de statut haut qui se retrouvent surtout dans l'ouest de l'île de Montréal. La seconde correspond aux secteurs de statut moyen-haut qui sont surtout localisés sur l'île Jésus. Il existe donc, dans la région métropolitaine, deux niveaux d'aisance qui privilégient des zones de résidence différentes.

Les secteurs très favorisés de l'ouest de l'île de Montréal se retrouvent surtout dans les villes d'Outremont, Mont-Royal, Côte Saint-Luc, Hampstead, Montréal-Ouest, Westmount, Pointe-Claire, Dollard-des-Ormeaux, Beaconsfield, Kirkland et Senneville, de même que dans une partie des quartiers Bordeau et Cartierville et des villes de Pierrefonds et Saint-Laurent.

Certains secteurs de l'est de l'île de Montréal se marginalisent par leur statut élevé. On en trouve un petit nombre par exemple dans la ville de Pointe-aux-Trembles et dans le quartier Cité-Jardin.

Sur l'île Jésus, les secteurs sont le plus souvent de statut moyen-haut, mais un petit nombre de secteurs sont plus favorisés, tel celui qui correspond à l'ancienne municipalité de Laval-sur-le-lac.

Ainsi, l'analyse plus détaillée de la répartition de la pauvreté et de la richesse permet de constater que l'est de l'île n'est pas totalement pauvre et l'ouest totalement riche. On peut quand même conclure que la pauvreté est surtout concentrée à l'est (à partir de la rue Bleury) de même qu'au sud-ouest (au sud de la rue Craig).

Ces résultats correspondent probablement, dans leurs grandes lignes, à la perception intuitive qu'un habitant de Montréal ou de Laval possède de sa région. Le contraire serait d'ailleurs inquiétant. Ils permettent cependant de confirmer ou d'infirmer ces intuitions à partir de données objectives, et de quantifier une réalité qui est souvent l'objet d'une compréhension diffuse. Dans la mesure où une analyse semblable sera effectuée avec les données du recensement de 1991, ils permettront aussi de saisir plus clairement les changements survenus dans certains secteurs et de vérifier si la distribution de la pauvreté sur l'île de Montréal s'oriente bien maintenant vers une forme de «S» plutôt que de «T» comme plusieurs observateurs le suggèrent.

EN CONCLUSION

L'indice de statut socio-économique est donc une mesure synthétique permettant de visualiser d'un seul coup d'œil la répartition des zones de pauvreté, et de richesse, de même que la présence d'îlots de défavorisation isolés dans les zones aisées. Il évite la juxtaposition des informations sur les différentes caractéristiques socio-économiques des individus et des ménages des secteurs en offrant une mesure unique. En conséquence, il permet de détecter plus simplement les secteurs d'intervention prioritaires à l'égard des problématiques reliées à la pauvreté.

C'est ainsi, par exemple, qu'au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, l'indice a été utilisé pour la répartition globale des ressources et des budgets d'intervention sociale entre les différents points de service, considérant que les zones défavorisées présentent sur plusieurs plans des besoins plus grands de support. L'indice est devenu alors un instrument de gestion sociale. De même, des groupes d'intervenants ont utilisé la carte de la pauvreté pour projeter leurs données sur la provenance des cas d'enfants victimes de négligence et signalés en vertu de la Loi de la protection de la jeunesse. L'indice a servi alors d'instrument de programmation de services, en offrant un éclairage intéressant sur les conditions de vie des familles des bénéficiaires et sur les concentrations géographiques des problèmes signalés.

L'indice de statut socio-économique n'est cependant qu'un indicateur parmi d'autres, et ses limites doivent être compensées par l'ajout d'informations supplémentaires. Cette mesure ne donne pas, par exemple, d'indications directes sur les caractéristiques des individus et des familles des secteurs; on ignore ainsi le nombre d'individus ayant tel niveau de scolarité ou le pourcentage de familles ayant tel niveau de revenu. L'indice ne tient pas compte non plus du volume de population des secteurs et cette donnée doit être ajoutée pour pondérer l'importance relative des différentes zones de pauvreté ou de richesse. De même, il est nécessaire de raffiner l'utilisation de cet indicateur en situant de façon plus précise et plus différenciée sa capacité prédictive. En effet, en plaçant les secteurs de recensement sur un continuum de statut socio-économique variant de 0 à 12, l'indice ne donne pas d'indication quant au poids à accorder à chaque niveau de statut comme prédicteur de l'ampleur des besoins ou de l'incidence des problèmes. Ainsi, les secteurs les plus défavorisés n'ont pas nécessairement des besoins 12 fois plus importants que les secteurs les plus favorisés. Pour mesurer de façon plus précise et plus différenciée la capacité prédictive de l'indice, il faudrait effectuer une analyse du mode de relation existant entre le statut économique et chacun des problèmes psychosociaux qui caractérisent les bénéficiaires des services sociaux. Il serait évidemment plus intéressant encore de pouvoir compter sur les travaux poursuivis dans le milieu universitaire pour éclairer ces questions et outiller plus adéquatement les milieux d'intervention.

Malgré ces réserves, l'utilisation d'une mesure permettant de pondérer les volumes de population à desservir en fonction d'un prédicteur de problèmes et de besoins plus grands améliore sensiblement la qualité de la gestion et de la programmation des services. En l'absence de ce type d'indicateur social, la distribution des ressources entre les secteurs reproduit sans contrainte l'injustice éventuelle des choix budgétaires antérieurs ou reflète la perception subjective des besoins sociaux que possèdent les gestionnaires les plus puissants.

Pour servir de base valable de gestion, cet indice doit cependant être complété par d'autres données pertinentes et être intégré dans un modèle cohérent de gestion sociale. Cette démarche permettrait d'atteindre une plus grande justice sociale et une plus grande efficacité administrative.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- GRANDMAISON, A. (1982), *les Familles des nouveaux bénéficiaires et les nouveaux bénéficiaires hors-famille*, Dossier clientèle, document n° 4, CSSMM, et Michelena, J. (1982), *les Unités familiales chez les bénéficiaires actifs du CSSMM*, Dossier clientèles, document n° 3, CSSMM.
- VACHON, Jacques, Jean GAUTHIER et Jacqueline LABRÈCHE (1978), *les Parents face au placement*, Université de Sherbrooke et Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, 215 p.
- MARTIN, G. et C. MESSIER, (1981), *l'Enfance maltraitée... ça existe aussi au Québec*, Comité de la protection de la jeunesse, Cahier 1, gouvernement du Québec, 321 p.
- BOUCHARD, C., J. BEAUDRY, C. CHAMBERLAND (1982), «Pauvreté économique, pauvreté sociale et mauvais traitements envers les enfants: une étude exploratoire», *Intervention*, été 1982, n° 64.
- MAYER-RENAUD, M. avec la collaboration de Monique Berthiaume (1985), *les Enfants du silence: revue de la littérature sur la négligence à l'égard des enfants*, CSSMM, 161 p. + Annexes.
- Il existe une très abondante littérature sur la relation entre pauvreté et mauvais traitements infligés aux enfants, tant au niveau individuel qu'au niveau écologique. Voir entre autres, Micheline Mayer-Renaud avec la collaboration de Monique Berthiaume, *les Enfants du silence: revue de la littérature sur la négligence à l'égard des enfants*, C.S.S.M.M., 1985, 161 p. plus de 25 p. de références bibliographiques. Il faudrait compléter cette revue de la littérature par un article québécois concernant ce sujet: C. Chamberland, C. Bouchard, J. Beaudry, «Conduites abusives et négligentes envers les enfants: réalités canadienne et américaine», *Canadian Journal of Behavioral Science*, 18(4), 1986.
- GRANDMAISON, Aline (1983), *Bilan de la situation des personnes âgées au Québec et dans la région de Montréal*, CSSMM, 57 p.
- Un indice de statut socio-économique a déjà été construit avec les données du recensement de 1971 suite à une analyse factorielle de ces données. Nous avons décrit et utilisé les résultats de cette analyse en ce qui concerne le territoire du Montréal métropolitain. La mesure du statut socio-économique de la population, à partir des données du recensement de 1971, respecte la même démarche méthodologique que la mesure antérieure. On peut consulter à ce sujet: Carlos, Serge (1974), *Indice socio-économique et indice familial pour les zones métropolitaines du Canada*, INRS-Urbanisation, document ronéotypé, 23 p.; Polèse, Mario et Serge Carlos (1978), «L'écologie factorielle d'un système urbain: une analyse globale des facteurs de différenciations»,

- Études et documents*, n° 13, INRS-Urbanisation; Mayer-Renaud, Micheline (1980), *le Statut socio-économique de la population du territoire 6A*, CSSMM, 62 p.
- Voir, entre autres, à ce sujet, Janson, Carl-Gunnar (1980), «Factorial Social Ecology: An Attempt at Summary and Evaluation». *Annual Review of Sociology*, n° 6, pp. 433-456.
- GOSNELL, H., M. SCHMIDT (1936), «Factorial and Correlational Analysis of the 1934 Vote in Chicago», *Journal of American Statistical Association*, vol. 31, p. 37.
- PRICE, D. O. (1942), «Factor Analysis in the Study of Metropolitan Centers», *Social Forces*, vol. 20, pp. 449-455.
- Voir entre autres: POLÈSE, Mario et P. FOGGIN (1976), «La géographie sociale de Montréal en 1971», *Études et documents*, n° 1, INRS-Urbanisation; RAY, M. *et al.* (1976), *Croissance du Canada urbain: tendances au niveau des métropoles*, vol. 11, Toronto, Copp. Clark; GUAY, L. (1978) «Les dimensions de l'espace social urbain: Montréal 1951, 1961, 1971», *Recherches sociographiques*, XIX (3), 1978, pp. 307-348; LEBOURDAIS, C. et C. LEFEBVRE (1987), «Spatialisation des composantes ethniques, socio-économiques et familiales à Montréal en 1981», *Études et documents*, n° 52.
- POLÈSE, Mario, Serge CARLOS (1978), déjà cité.
- POLÈSE, Mario, Serge CARLOS (1978), déjà cité.

RÉSUMÉ

Pour répartir équitablement les ressources en services sociaux entre différents secteurs géographiques, il faut considérer les besoins inégaux des populations qui les habitent. Or, le niveau de pauvreté ou de richesse des populations des secteurs constitue l'un des indicateurs pertinents de besoins en matière de services sociaux, si l'on en croit l'abondante littérature démontrant la relation entre le statut socio-économique et un ensemble de problèmes psycho-sociaux. Cet article décrit la méthode de construction d'un indice de statut socio-économique qui a permis de qualifier les différents secteurs de recensement des régions urbaines du Québec. Cet indice a été utilisé comme instrument de gestion dans un Centre de services sociaux.

SUMMARY

To distribute social service resources fairly among the different geographical sectors, one must take into consideration the unequal needs of the populations which inhabit them. The level of poverty or wealth of the populations of the different sectors constitute one of the relevant indicators of needs in social services, if one is to be guided by the abundant literature demonstrating the relationship between socio-economic status and different psycho-social problems. This paper describes the method of construction of an indicator for socio-economic status which makes it possible to qualify the different census sectors of the urban regions in Quebec. This indicator was used as a management tool in a *Centre de services sociaux*.

RESUMEN

Para repartir con equidad los recursos de servicio social entre diferentes sectores geográficos, es necesario considerar las necesidades de las poblaciones que las habitan. Por lo tanto, el nivel de pobreza o de riqueza de las poblaciones de los sectores constituye un indicador pertinente de las necesidades en materia de servicios sociales si se cree en la abundante literatura que demuestra la relación entre el estatus socio-económico y un conjunto de problemas psico-sociales. Este artículo describe el método de construcción de un índice de estatus socio-económico que ha permitido calificar los diferentes sectores geográficos de la región urbana de Quebec. Este índice ha sido utilizado como instrumento de gestión en un Centro de Servicios sociales.